

Postulat au conseil communal du 28 octobre 2026

« Bientôt 40 degrés à La Tour-de-Peilz, comment s'adapter aux prochaines vagues de chaleur ? »

Madame la Syndique,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chères et Chers collègues,

Comme vous avez certainement pu le constater durant cet été, l'Europe a été victime de 3 canicules presque successives battant encore une fois des records de chaleur dans plusieurs villes européennes. Notre ville n'a malheureusement pas été épargnée, il a fait, selon MétéoSuisse, plus de 30 degrés le 29 mai 2026, presque 35 degrés le 22 juin ainsi que le 12 juillet 2026.

Bien qu'il soit primordial de s'attaquer aux causes sous-jacentes du dérèglement climatique, il est aussi nécessaire de préparer l'avenir de notre ville qui pourrait connaître des températures autour de 40 degrés dans les quinze prochaines années. Beaucoup de nos bâtiments ne sont malheureusement pas conçus pour de telles températures qui retiennent la chaleur la nuit et qui a pour conséquence de dérégler le bon déroulement du sommeil, pourtant primordial pour la santé de la population. Plusieurs villes européennes ont déjà opté pour des locaux gratuits et climatisés notamment des musées ou d'autres espaces publics, ouverts à la population, lors des périodes de vagues de chaleur qui s'inscrivent dans un plan d'adaptation aux canicules.

Le présent postulat demande donc à la Municipalité d'envisager la mise à disposition, avant l'été prochain si possible, d'un lieu de repos climatisé naturellement ou non afin de permettre aux habitants et aux habitantes de pouvoir profiter d'un lieu frais lors des épisodes caniculaires intenses et d'étudier quelles autres solutions à court-terme, tel que celle mentionnée ci-avant, pourraient être mises en place afin de protéger la population des futures vagues de chaleur.

Je souhaiterais le renvoi direct de ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Florian Di Sabato (Les Vert-e-s)